

# SEUL

Syndicat Étudiant Unitaire et Laïque

## **Contre les menaces de mort visant des syndicalistes en Colombie : Solidarité internationale !**

Dans le cadre de la campagne intersyndicale contre la répression syndicale et politique, le Syndicat Étudiant Unitaire et Laïque (SEUL) relaie la pétition internationale de soutien aux militants syndicaux de la multinationale Tenaris, principale productrice de tubes en acier sans soudures au monde.

Le 31 août dernier, Jairo del Rio et Devis Blanco, respectivement président et vice-président de Sintratucar, ont tout deux reçu des menaces de mort les visant ainsi que leurs familles. L'implantation d'une section syndicale dans l'usine Tenaris de Carthagène est à l'origine de ces menaces. Bien que récente, cette organisation se trouve être à l'avant-garde des luttes et bénéficie d'un soutien très important de la part de la population locale.

Ces menaces de mort ne sont pas des paroles en l'air : la Colombie appartient en effet aux pays les plus dangereux au monde pour l'activité syndicale. Actuellement, plusieurs dirigeants syndicaux sont menacés de mort. En 2009, plus de 40 syndicalistes ont payé de leur vie leur engagement militant. Les commanditaires de ces meurtres ? Des enquêtes ont démontré que les directions des multinationales étaient loin d'avoir les mains propres. Un exemple parmi d'autres, le 4 septembre dernier, Gustavo Gomez et Mauricio Antonio Monsalve Vasquez, membre du syndicat Sinatrainal, ont été tués devant chez eux après avoir déposé un cahier de revendications à la direction de l'usine Nestlé. Les membres de ce syndicat, qu'il s'agisse d'enseignants ou de travailleurs, sont victimes d'une persécution sans merci qui, pour l'année en cours, se solde par la mort de 12 travailleurs de Nestlé, tous membres de l'organisation, et de 13 enseignants, dont 6 étaient affiliés au syndicat.

Le Syndicat Étudiant Unitaire et Laïque demande à l'ensemble des travailleurs, des militants et des organisations syndicales d'envoyer des lettres de soutien et des condamnations fermes à l'adresse suivante : [contact.fseul@laposte.net](mailto:contact.fseul@laposte.net). Indiquer nom, prénom, responsabilités et organisations syndicales, branches d'activités. Nous nous chargerons de l'envoi conjoint des lettres que nous adresserons aux militants menacés, copie jointe à la présidence Uribe, à la direction de l'entreprise Tenaris, au ministère de l'Intérieur et au Défenseur du Peuple.

**Les intimidations, les menaces, la répression, les assassinats :  
il faut que ça cesse !**

**En France comme partout dans le monde,  
défendons nos droits syndicaux !**

**Solidarité internationale !**